

Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

□ Définition :

La responsabilité sociétale (ou sociale) des entreprises (RSE) est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire. Énoncé plus clairement et simplement, c'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

Sources : Wikipédia

□ Publics concernés :

DRH, RSE, middle management

□ Pré-requis :

Aucun

□ Calendrier :

Continu

□ Lieu :

- Entreprise ou en nos locaux

□ Déroulement :

- Durée : 1 jour
- Modalités de formation : Formation avec apports théoriques et exercices pratiques.

□ Evaluation :

En fin de formation, évaluation de la satisfaction des participants par questionnaire et discussion de debriefing.

□ Objectifs opérationnels :

Au terme de la formation, le participant aura acquis des compétences théoriques et pratiques dans les domaines suivants :

- Que recèle la fonction de RSE ?
- A quel besoin répond-elle dans l'entreprise ?
- Comment mettre en place la fonction dans l'entreprise ?
- Comment impliquer les collaborateurs dans une démarche de développement durable ?
- Quelles sont les bénéfices pour l'entreprise ?
- Comment mesurer/évaluer l'impact des actions sur les individus ?